

Communiqué de presse – le 14 avril 2025

## **Moderniser l'administration sans déréguler l'économie – 536 dirigeants témoignent**

### **Le CJD publie aujourd'hui les résultats d'une enquête menée auprès de 536 dirigeants d'entreprise, mettant en lumière la réalité de la charge administrative.**

Cette étude révèle que la complexité administrative pèse lourdement sur les entreprises, entravant leur capacité à se transformer et à innover. Il est donc essentiel d'alléger la vie réelle des employeurs et des entreprises, indépendamment de leur secteur d'activité.

Plus de la moitié des chefs d'entreprise consacrent entre une et cinq heures par semaine à des tâches administratives, représentant pour un quart d'entre eux des dépenses annuelles comprises entre 6 000 et 10 000 euros.

Les formalités liées aux déclarations sociales et fiscales, ainsi que les demandes d'aides publiques, sont notées comme particulièrement chronophages.

### **Des propositions concrètes pour simplifier**

Les dirigeants appellent à une modernisation des outils de reporting, notamment par :

- La centralisation des démarches fiscales sur une plateforme unique.
- Le pré-remplissage des déclarations d'une année sur l'autre.
- La synchronisation avec les logiciels de comptabilité pour éviter la double saisie.

Ils réclament également une clarification des modes de calcul et une meilleure lisibilité des communications fiscales, ainsi qu'une approche personnalisée pour les TPE : délais de paiement adaptés, possibilité de fractionner les paiements, mise en place d'un conseiller fiscal référent pour les PME.

### **Former et responsabiliser les Dirigeants**

64 % des dirigeants délèguent une partie de leurs démarches administratives à un prestataire, et 12 % délèguent l'ensemble de ces tâches, **plus de la moitié d'entre eux ne comprennent pas totalement les actions de ces prestataires**. Il est donc crucial de simplifier et de former les dirigeants pour qu'ils maîtrisent ces tâches, qui les engagent légalement.

### **Conclusion**

Le CJD appelle les décideurs politiques à ne pas confondre dérégulation et allègement administratif. Il est impératif de s'attaquer aux véritables problèmes administratifs pour permettre aux dirigeants de se concentrer sur la transformation et l'innovation de leurs entreprises, sans risquer de déréguler l'économie.

**Contact presse :**

Laurène Collard – Directrice de l'influence et de la prospective

[laurene.collard@cjd.net](mailto:laurene.collard@cjd.net) / 06 15 26 35 95

**A PROPOS DU CJD**

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.